

08706

TRIPLE

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR  
DU FLEUVE SENEGAL (O.M.V.S.)

HAUT COMMISSARIAT

DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
ET DE LA COORDINATION

CELLULE D'EVALUATION ET DE  
PLANIFICATION CONTINUE

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

PERIMETRES IRRIGUES, AMENAGES  
ET EQUIPES EN MATRISE DE L'EAU

SITUATION AU 31 DEMBRE 1980

HAUT COMMISSARIAT

CELLULE D'EVALUATION ET DE  
PLANIFICATION CONTINUE

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

Périmètres Irrigués, Aménagés et Equipés  
en maîtrise de l'Eau

Situation au 31 Décembre 1980

Les travaux d'aménagement ayant pu être poursuivis en 1980 au delà du 1er Juillet, grâce à l'arrivée tardive des pluies, il est apparu nécessaire de dresser une nouvelle carte au 31/12/80. D'autre part, cette date paraissait tout indiquée pour marquer la fin d'une décennie qui aura été celle de l'introduction de la culture irriguée en maîtrise de l'eau dans le bassin du fleuve sénégal.

La comparaison des superficies globales au 1er Juillet (27.030 ha) et au 31 Décembre (28.805 ha) montre un accroissement de près de 1.775 ha qui s'explique de la façon suivante :

- AU MALI : équipement d'un nouveau périmètre villageois d'environ 3 ha.
- EN MAURITANIE :
  - . extensions de périmètres villageois pour près de 190 ha
  - . équipement de 22 nouveaux périmètres totalisant environ 400 ha dont 70 ha (4 périmètres villageois) pour la SONADER, 220 ha (11 périmètres) dus à des exploitants privés, 110 ha (7 périmètres) mis en place sur initiative des collectivités villageoises elles-mêmes.
- AU SENEGAL :
  - . extensions de périmètres dans le Delta pour un total de 1.060 ha répartis entre : Lampsar (850 ha)  
Foyers (210 ha) (1)
  - . extensions de périmètres villageois dans la moyenne vallée sur 122 ha.

---

(1) Les foyers désignent des périmètres aménagés et exploités dans le delta Sénégalais par des groupes organisés de certains villages qui ont bénéficié le plus souvent de l'assistance d'organismes de financement.

Par ailleurs, essentiellement au Mauritanie et au Sénégal, certaines surfaces de périmètres ont été revues tantôt en légère hausse, tantôt en légère baisse afin de ne tenir compte que des superficies réellement équipées. De plus, des périmètre aménagés mais non équipés ont été écartés.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu d'ensemble sur les superficies aménagées et équipées en maîtrise de l'eau au 31 décembre 1980 par types de périmètres.

Les lignes ci-après donnent quelques pourcentages approximatifs :

- Répartition entre les 3 pays de la surface totale aménagée et équipée :

. MALI :	1%
. MAURITANIE :	18%
. SENEGAL :	81%

- Répartition de la surface totale équipée en fonction du système de gestion :

. organismes et sociétés de développement rural :

+ périmètres villageois :	20%
+ grands périmètres :	46%
TOTAL :	66%

. périmètres sans encadrement  
(villageois et foyers) : 4%

. périmètres privés :

+ petits et moyens périmètres :	3%
+ agro-industries :	26%
TOTAL :	29%

. Recherche Agronomique : 1%

Il convient de considérer les chiffres de superficies notées plutôt comme des ordres de grandeur. En effet, les données fournies par les organismes de Sociétés de Développement prêtent souvent à confusion et portent tantôt sur les superficies agricoles utiles (SAU) (1), tantôt sur les superficies nettes irrigables (SNI). Dans ces conditions il s'est avéré difficile de faire la part de l'un ou l'autre type de superficie, le total calculé portant vraisemblablement sur les deux types, ce qui nuit à la précision des informations rapportées. Cette imperfection sera corrigée dès l'établissement de la prochaine carte qui fera le point de la situation au 1er Juillet 1981.

(1) Quand on parle de "superficies", il est important d'utiliser le même langage, en prenant soin de distinguer :

- Superficie brute ou surface géographique. C'est la surface qui résulte d'un planimétrage sur carte (à l'intérieur de l'endiguement général d'un périmètre d'irrigation dans la vallée, par exemple).
- Superficie agricole utile (SAU). On l'obtient en retranchant de la superficie brute les parties non irrigables : Fleuves ou marigots, emprise des agglomérations, zones pédologiquement non irrigables compte tenu de la qualité ou du relief des sols, forêts classées éventuellement, etc..
- Superficie nette irrigable (SNI). Elle s'obtient à partir de la superficie agricole précédente par application d'un coefficient de réfaction représentatif des emprises nécessaires à l'assise des ouvrages, endiguement, canaux d'irrigation et de drainage, voies de communication, ouvrages divers, cités d'exploitation, nouveaux villages, etc.

PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES ET EQUIPES EN MAITRISE DE L'EAU

- SITUATION DES SUPERFICIES AU 31/12/1980 -

	MALI		MAURITANIE		SENEGAL		TOTAL	
	(en ha)	%	(en ha)	%	(en ha)	%	(en ha)	%
Grands périmètres	/		2 500	8,67	10 805	37,51	13 305	46,18
Périm. sans ) encadrement )	/		/		785	2,73	785	2,73
ou encadré ) par missions )	/		500	1,74	/		500	1,74
Périmètre villageois sous tutelle	210	0,73	1 405	4,88	4 060	14,09	5 675	19,70
) Petits et ) moyens périm. ) Privés ) Agro. ) Industries	/		800	2,78	7	0,02	807	2,80
Périmètre Recherche Agronomique	60	0,21	100	0,35	53	0,18	213	0,74
T O T A L	270	0,94	5 305	18,42	23 230	80,64	28 805	100,00

PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES ET EQUIPES EN MAITRISE DE L'EAU

- REPARTITION EN NOMBRE AU 31/12/80 -

	MALI (Nombre)	MAURITANIE (Nombre)	SENEGAL (Nombre)	TOTAL (Nombre)
( Grands périmètres	/	2	14	16
( Périm. sans ) ( encadrement ) Foyers	/	/	14	14
( ou encadrés ) ( par missions ) Périm. vill.	/	32	/	32
( Périmètres villageois sous ( tutelle	15	72	204	291
( Périmètres ) Petits et moyens ( ) périmètres	/	19	1	20
( Privés ) Agro-indus- ( ) tries	/	/	2	2
( Périmètres Recherche agro- ( ) nomique	3	6	2	11
( TOTAL	18	131	237	386

ORGANISATION POUR LA MISE  
EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL

-----  
HAUT - COMMISSARIAT

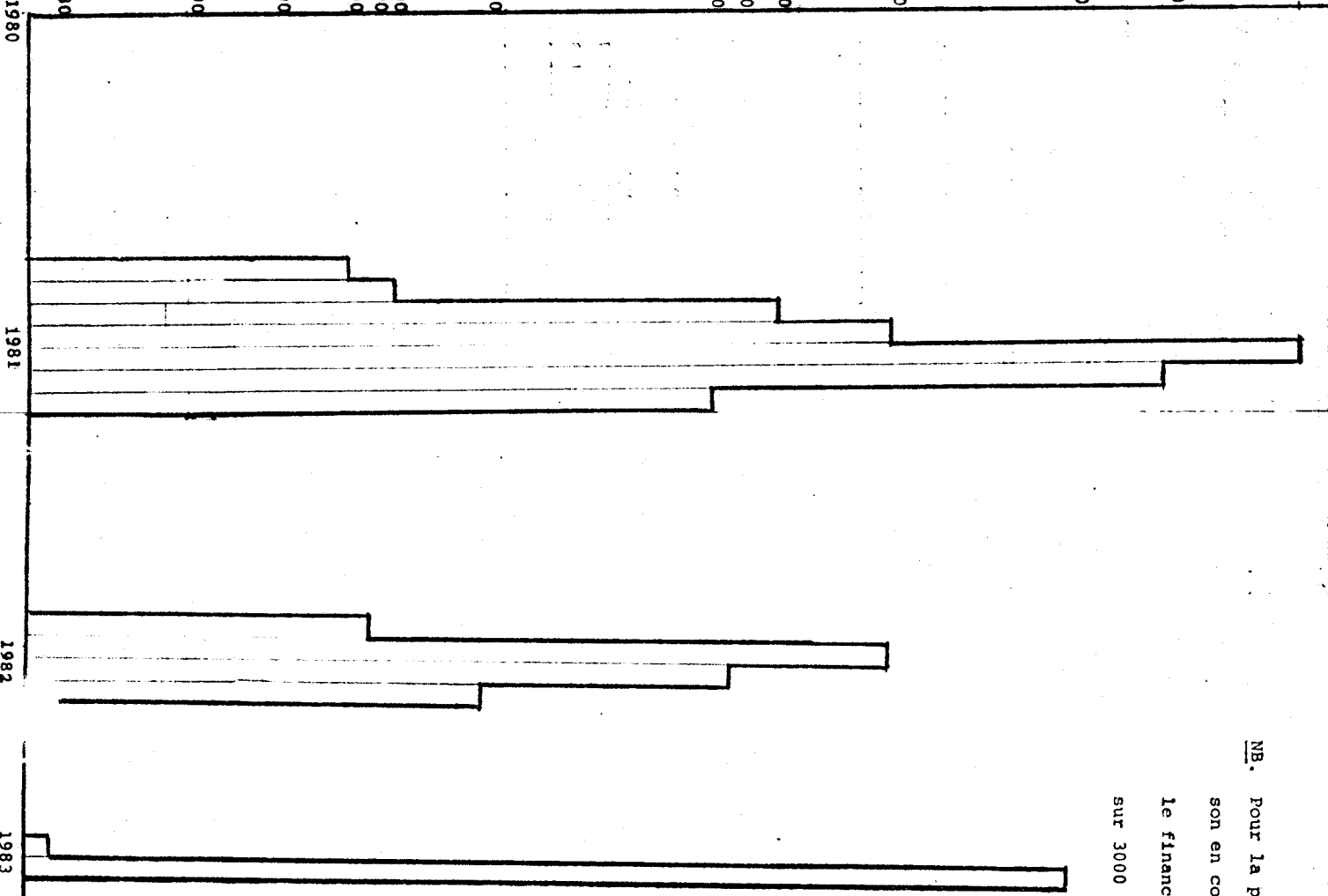
-----  
DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
ET DE LA COORDINATION

-----  
DIVISION DES AMENAGEMENTS  
HYDROAGRIQUES

-----  
CALENDRIER DE REALISATION DES ETUDES  
D'IDENTIFICATION ET DE FACTIBILITE DES  
AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES DANS LE  
BASSIN DU FLEUVE SENEGAL (1981 - 1985)

-----

MATAM (I/SEN)	74 100
BAKEL (I/SEN)	60 000
RIVE GAUCHE (F/SEN)	50 000
MAGRAMA (I/MAU)	30 000
TEREKOLE - MAGUI (I/ML)	
KOUMDI 3 (I/MAU)	17 000
M'BAGNE (F/MAU)	14 000
GRAND MATAM (F/SEN)	10 000
REHABILITATION DAGAMA - NIANGA - BOUNDOUM (F/SEN)	6 700
LAC RIKIZ (F/MAU)	5 200
KOUMDI 6, 7, 8 (F/MAU)	5 000
KOUMDI 3 (F/MAU)	4 500
AVAIL MANNANTALI JUSOU'A BAFOULABE (I/ML)	3 000
AVAIL KAYES (PROJET KOWEITTEN PREMIERE REGION) (F/ML) DIERBA (F/SEN)	2 000
EXTENSION FERME SEMEN- CIERE SAME (I/ML)	80



NB. Pour la plaine de Boghé (Mauritanie) dont 975 ha  
son en cours de réalisation, la SONADER recherche  
Le financement de l'étude de factibilité portant  
sur 3000 ha.

LEGENDE  
I = Identification  
F = factibilité  
ML = Mali  
MAU = Mauritanie  
SEN = SENEGAL

	I	F
ML ha	33 080	2 000
MAU ha	47 000	31 700 *
SEN ha	134 100	68 7
TOTAL ha	214 180	102 400

\* Y compris les 3 000 ha de Boghé  
qui restent à aménager

1980 1981 1982 1983 1984 1985  
année



ORGANISATION POUR LA MISE EN  
VALEUR DU FLEUVE SENEGAL

HAUT - COMMISSARIAT

DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
ET DE LA COORDINATION

SITUATION DU FINANCEMENT DES ETUDES  
D'IDENTIFICATION ET DE FACTIBILITE  
DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES DANS  
LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL  
(AVRIL 1981)

éléments	Superficie ha	Coût en CFA (10 <sup>6</sup> )			Source de financement	calendrier de réali- tation
		Total	Acquis	négociat.		
<u>Stade de l'étude d'identification</u>						
Maghama (MAU)	30 000	300	-	300	ITALIE/FED	1981
Koundi 3 (MAU)	17 000	1 200	400	800	ITALIE	1981
Matam (SN)	74 000	60,7	60,7	-	CCCE	1981
Bakel (SN)	60 000	-	-	-	USAID/ITALIE	1981
Térékolé/Magui (ML)	30 000	800	800	-	RFA	1982
Aval Manantali/ Bafoulabé (ML)	3 000	150	-	150	G.B/ITALIE	1984
Extension Ferme semencière (ML)	80	85	-	85	FAO	1983
		2 595,7	1 260,7	1 355		

<u>Stade de l'étude de factibilité</u>						
Matame (MAU)	14 000	185	85	100	CEAO	1982
Lac R'Kiz (MAU)	5 200	250	250	-	FAC	1981
Koundi 6, 7, 8 (MAU)	5 000	225	-	225	Fonds Saoudien	1982
Koundi 3 (MAU)	4 500	400	-	400	ITALIE	1981
Boghé (MAU)	3 000				ITALIE	1981
Aval Kayes (ML)	2 000	75	75	-	KOWEIT	1981
Rive Gauche	50 000	478	478	-	BIRD/BAD	1983
Réhabilitation Daga- na Nianga/Bounsoum (SN)	6 700	94	94	-	BIRD	1982
Dierba (SN)	2 000	150	150	-	FAC	1981
		707	982	725		

OMVS

TRIPLE

Cellule d'Évaluation

et de

Planification continue

08706

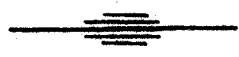
HAUT COMMISSARIAT

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

ET DE LA COORDINATION

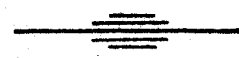
—17°

BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL



PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS AMÉNAGÉS  
ET ÉQUIPÉS EN MAÎTRISE DE L'EAU

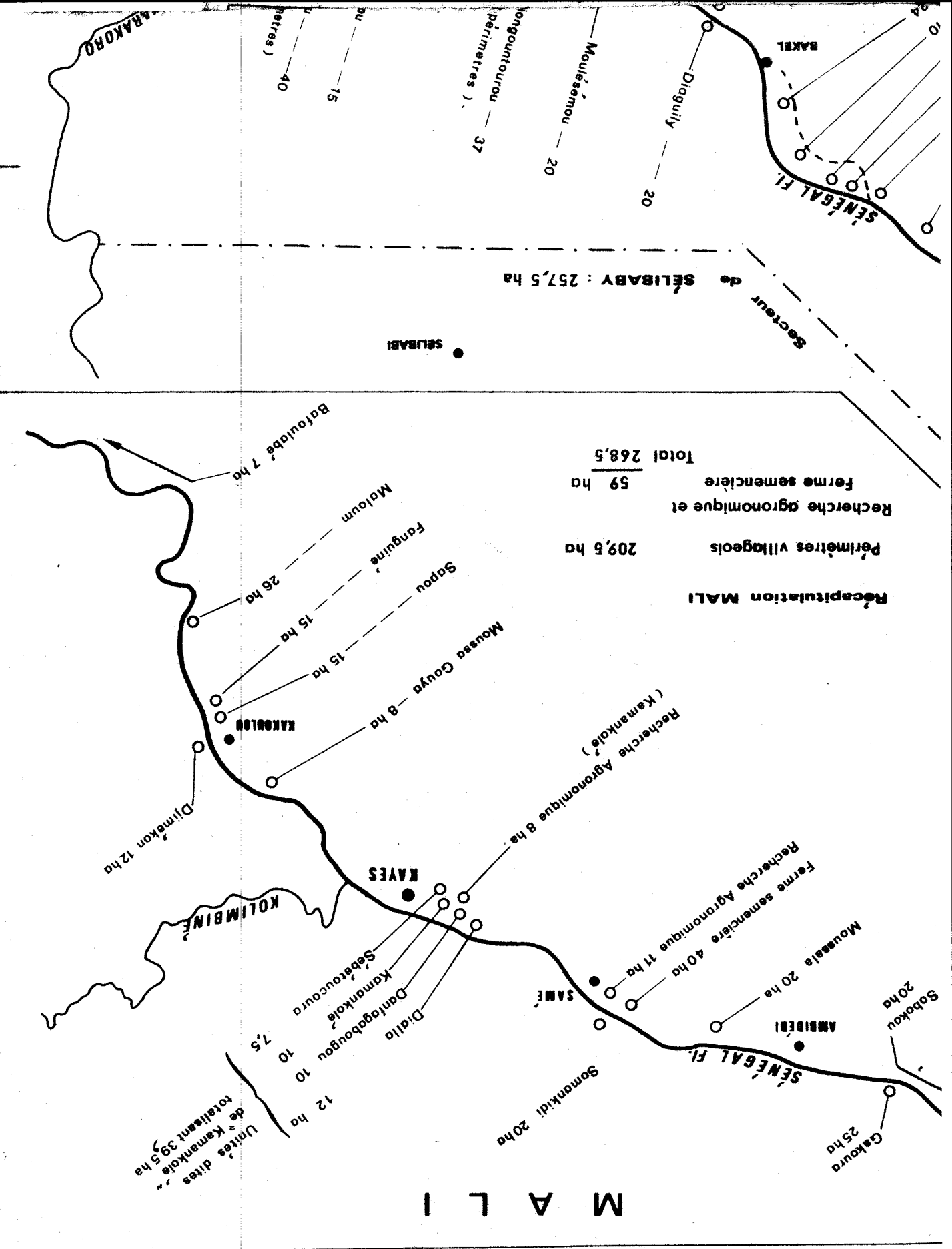
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1980



ÉCHELLE : 1/500 000

15°

16°



M A L I